

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les adhérents, membres de l'UFC-Que Choisir du Val d'orge sont conviés à l'Assemblée Générale qui se tiendra le **samedi 10 mars 2018 à 14 heures** à St Michel sur Orge, Ancienne maison des Seniors, Place du 19 Mars 1962

ORDRE DU JOUR

Rapport moral et présentation du rapport d'activités
Rapport d'orientation
Rapport financier et présentation des comptes
Budget prévisionnel
Candidatures et élection du Conseil d'Administration
Questions diverses
Réunion - Débat

Notre association est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles actifs et s'ouvre à des personnes susceptibles de participer à son animation.

Pour poser sa candidature au conseil d'administration, d'après nos statuts, les candidats doivent être adhérents de l'Association Locale depuis au moins deux ans dont un an de bénévolat au jour de l'Assemblée et faire acte de candidature adressé au Président huit jours francs avant l'Assemblée.

POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Si pour une raison ou une autre, vous ne pouvez pas participer à notre Assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter en donnant votre pouvoir à un adhérent ou à une adhérente de votre choix.

Mme, Mlle, M.

Adresse

Donne pouvoir à :

Pour la (le) représenter à l'AG de l'UFC Que Choisir Val d'Orge du 10 Mars 2018

Signature de l'intéressé (e), précédée de la mention « **bon pour pouvoir** »



UFC-Que Choisir du Val d'orge

Place du 19 Mars 1962
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tel : 01 69 25 08 13
Courriel : valdorge@ufc-quechoisir.org

Ouverture Accueil téléphonique :

Lundi matin 10-11, mardi 14-16,30, mercredi 14,30-17,00, jeudi 14-16,30
Ou laissez votre message : une réponse sera apportée sous 72 heures maxi.

RDV conseillers litiges les :

Lundi AM, Mardi AM, Mercredi AM, Jeudi matin, Jeudi AM, Vendredi matin

© UFC Quechoisir Val d'orge

L'association UFC QUE CHOISIR du Val d'orge en chiffres :

- Une équipe de **26** bénévoles actifs dédiée aux 72 communes et 296 000 habitants de la communauté Coeur d'Essonne Agglomération, de la communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne,
- **14** membres siègent actuellement au CA dont un bureau de **6** personnes composé du Président, Gérard Brochot, d'un vice-président, un secrétaire et un secrétaire adjoint, un trésorier et un trésorier adjoint.
- Un groupe de **14** conseillers assure auprès des adhérents le traitement des litiges et des actions juridiques tous les jours de la semaine soit 18 h de permanence.
- **4** bénévoles à l'accueil téléphonique répondent en direct à vos appels (plus de 12h /semaine) ou bien vous recontactent le plus rapidement possible.
- **10** bénévoles font des enquêtes nationales ou locales de consommation dont vous trouvez les résultats dans le mensuel QUE CHOISIR
- **5** bénévoles représentent l'association dans les instances locales, départementales ou régionales.
- **4** bénévoles sensibilisent adultes et enfants aux problèmes de consommation lors d'ateliers et d'animations.
- **3** bulletins d'informations sont publiés chaque année par notre équipe.
- **1** site en ligne vous informe des dernières évolutions des droits des consommateurs.
- **1** référent-santé accompagne désormais les usagers en terme de conseils, de prévention et d'étude de dossiers.
- **6** bénévoles assurent 2 fois par mois des permanences à la maison de Justice et du Droit de Villemoisson, à la MCADE d' Arpajon et depuis fin 2017 au Point Droit d'Étampes.